

Résolution de PyeongChang pour une paix permanente dans la péninsule coréenne¹

9-11 février 2020, PyeongChang, République de Corée



L'année 2020 marque le soixante-dixième anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée (1950). Comme le dit le mot d'ordre «70 ans, c'est assez », nous ne pouvons plus remettre à plus tard notre mission historique de mettre fin à cette guerre de Corée et d'instaurer une paix permanente dans la péninsule coréenne.

Aujourd'hui, nous sommes réunis ici à Pyeongchang où se sont tenus les Jeux olympiques et para olympiques d'hiver en 2018, ville qui a été le point de départ du processus de paix dans la péninsule coréenne, pour affirmer notre engagement à construire une paix permanente dans la péninsule, et pour exhorter les gouvernements, les organisations internationales et la société civile à soutenir des actions concrètes et pratiques en solidarité avec les populations de cette péninsule.

- 1** Nous exhortons la République de Corée (Corée du Sud), la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et les pays concernés à déclarer la fin de la guerre de Corée et à signer un traité de paix.
- 2** Nous demandons instamment que les accords prévus dans la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne du 27 avril 2018 et dans la Déclaration conjointe de Pyongyang du 19 septembre 2018 soient mis en œuvre ; et pour commencer qu'on prenne des mesures pour relier les réseaux de chemins de fer le long de la mer de l'Est et avec le Transsibérien, à titre de moyens concrets et réalisables pour une telle mise en œuvre.
- 3** Nous appuyons les efforts visant à accorder et à promouvoir des exceptions aux sanctions contre la Corée du Nord, comme l'aide humanitaire et les programmes de visite individuelle, afin de faire progresser la coopération économique entre les deux Corées pour promouvoir la paix dans la péninsule coréenne.
- 4** Nous demandons aux pays concernés et à la communauté internationale de favoriser la reprise des visites des Monts Geumgang et le développement de zones touristiques intercoréennes pour assurer un moyen de subsistance aux habitants le long de la Zone démilitarisée (DMZ) à la frontière entre les deux Corées.
- 5** Nous soutenons tous les efforts pour favoriser les échanges de peuple à peuple entre Coréens, comme le sport, et nous exhortons les deux Corées à coopérer pour les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en 2024 en Gangwon, et cela de façon pratique, par exemple en coorganisant l'événement ou en créant une seule équipe intercoréenne.
- 6** Nous demandons à la communauté internationale de discuter et d'explorer des moyens concrets pour que la Zone démilitarisée (DMZ), symbole de la division nationale, soit transformée en zone écologique internationale de paix, ce qui en assurera la pérennité.
- 7** Nous exhortons également les pays, les organisations internationales et la société civile mondiale à discuter et à chercher le moyen de développer une partie des zones le long de la DMZ en une ville de paix internationale pour la coexistence et la prospérité mutuelle des habitants des deux Corées, sous la garantie de l'ONU, comme un espace d'avenir pour la promotion de la paix dans la péninsule coréenne.
- 8** Nous demandons instamment que les discussions en faveur de la paix se traduisent en actions pratiques et concrètes ; nous demandons à la communauté internationale et à la société civile de soutenir et de poursuivre l'élan de paix pour la péninsule coréenne inauguré aux Jeux olympiques d'hiver de 2018 à Pyeongchang.

ppf@legacy2018.org

www.PPF.or.kr

¹This Resolution was read on 11 February 2020 at the closing ceremony of the PPF 2020 which was co-hosted by PyeongChang municipality and Gangwon province

